Chronique régionale

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Du mobilier pour les sinistrés

M. le préfet du Nord, préfet de la région de Lille, fait connaître que le service départemental des réfugiés à la préfecture du Nord sera très prochainement en mesure de procurer des articles de mobilier : 1° aux sinistrés par actes de guerre; 2° aux réfugiés rapatriés.

Ces articles distribués séparément ou par ensembles complets, seront cédés aux sinistrés et aux réfugiés rapatriés à des prix qui seront périodiquement révisés.

Toutefois, ils pourront être mis gratuitement à la disposition des sinistrés, qui en feront la demande, si ceux-ci n'ont pas perçu plus de la moitié de l'allocation mobilière à laquelle ils ont droit au titre de dommages de guerre. Dans ce cas les bénéficiaires doivent souscrire un contrat d'usage et le versement de la partie de l'allocation mobilière qui leur reste due sera différé jusqu'à l'acquisition ou la restitution du mobilier.

Les personnes qui désireraient obtenir le bénéfice des dispositions ci-dessus indiquées sont priées d'adresser dès maintenant leur demande au maire de leur commune, à qui toutes instructions utiles ont été adressées concernant les formalités à remplir.

Le concert de Radio-Lille

C'est demain, lundi, qu'aura lieu le belle soirée de Radio-Lille au Théâtre Sébastopol. Les places peuvent dès maintenant être louées au théâtre même, et demain soir, à partir de 19 h. 30.

Le concert commencera à 20 h., et sera terminé vers 22 h. Ainsi les auditeurs pourront encore profiter des derniers tramways.

L'assemblée générale de la Caisse régionale de crédit agricole mutuel de Lille

Mercredi, à 14 h. 30, s'est tenue au siège social, 7, rue de Tenremonde, à Lille, sous la présidence de M. Procureur, l'assemblée générale de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel. Les différents rapports présentés par MM. Procureur, Moreau, Th. Brasmes ont fait ressortir l'excellente situation de la Caisse régionale.

Dans un exposé sur l'évolution actuelle du Crédit agricole, M. Garnier, directeur général de la Caisse nationale de crédit, rendit hommage aux qualités de sagesse et de saine gestion du Conseil d'administration et adressa à M. Moreau, directeur, des compliments mérités.

M. Jussiaux, directeur régional de la production agricole, fit ensuite une courte causerie sur les impositions et adressa aux cultivateurs un pressant appel en faveur des livraisons de blé et de la production oléagineuse.

Condamnations pour activité communiste

Les condamnations suivantes ont été prononcées par la section spéciale de la cour d'appel de Douai pour activité communiste :

Trois ans de prison : André Devred, 19 ans, métallurgiste à Lallaing.

Deux ans de prison : Amédée Humbiot, 22 ans, couvreur à Lallaing et Denise Comble, 22 ans, sans profession, à Auchy-les-Mines.

Dix-huit mois de prison : Edouard Wilczak, 21 ans, terrassier, à Libercourt.

Un an de prison : François Lewandowski, 19 ans, mineur à Ostricourt.

Les peines de prison sont assorties d'une amende de 1.200 fr.

LILLE

UNE INQUIÉTANTE DISPARITION. — Vendredi à 22 h., Mme Lacroix, née Juliette Aleingre demeurant à Monsen-Barœul, 1, rue du Becquerel, a signalé au commissariat central la disparition de sa nièce Mireille Aleingre, née le 16 avril 1926, qui avait quitté le matin même la rue Becquerel à 7 h., pour se rendre à son travail et, depuis lors, n'avait plus donné signe de vie. La police a ouvert une enquête.

NORD

Cassel, ché martyre, adoptée par Montluçon

Le conseil municipal de Montluçon vient de décider à l'unanimité, sur la proposition du maire, M. Méchain, d'adopter la petite ville martyre de Cassel, qui comptait avant la guerre 2.700 habitants pour 730 maisons. Environ 580 d'entre elles ont été très éprouvées. Afin que la ville de Montluçon puisse aussitôt venir en aide à sa filleule, le conseil a voté un crédit de 100.000 francs à titre de secours destiné à soulager les enfants et les vieillards qui souffrent au milieu des ruines de leur petite cité.

UN VOL DE 250.000 frs A SOLESMES. — Un équarisseur de Solesmes, M. Jules Brunet, avait placé dans une cassette déposée dans une armoire de sa chambre à coucher une somme de 250.000 frs qu'il ne trouva plus après une absence.

PAS-DE-CALAIS

Montbernanchon a fêté sa centenaire

La population de Montbernanchon, près de Béthune, a fêté, samedi, les cent ans de sa vénérable doyenne, Mme Vve Laloire née Adèle Goutillart. M. Leydet, sous-préfet de Béthune est allé porter à la centenaire les félicitations officielles du gouvernement et du maréchal Pétain.

UN ENFANT MEURT DES SUITES D'UNE CHUTE DANS L'EAU BOUILLANTE A BRUAY-EN-ARTOIS. — Le petit René Lejeune, 3 ans et demi, dont le père est prisonnier et dont la mère habite 58, avenue des Aviateurs, tombait il y a quelques jours dans un récipient contenant de l'eau presque bouillante. Gravement brûlé, malheureux bambin fut transporté à l'hôpital, puis au domicile de sa mère où il a succombé samedi après d'horribles souffrances.

UNE FILLETTE ÉCRASÉE SOUS UN ROULEAU DE CULTURE A HAMELINCOURT. — Revenant des champs avec ses chevaux qui tiraient un brabant et un lourd rouleau de culture, Mme Lebrun, cultivatrice à Hamelincourt, détela ses chevaux du brabant et les attela au rouleau pour aller le rendre à sa voisine. Elle ne s'aperçut pas que sa fillette, âgée de 5 ans, s'était glissée devant le rouleau au moment où celui-ci se mettait en route. L'enfant fut écrasée et sa mort fut instantanée.

LA MÉDAILLE D'OR DES BELLES ACTIONS EST DÉCERNÉE A TITRE POSTHUME AU GARDE CRÉPEL, MORT EN SERVICE COMMANDÉ. — Le gouvernement vient d'accorder à titre posthume la médaille d'or des belles actions au garde-voies François Crépel, d'Avion, mortellement blessé par des terroristes, le 11 mars dernier.

CARNET

NAISSANCE

— René, Pierre, Thérèse, Bernard, Jean-Claude ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petit frère Luc.

De la part de M. et Mme Rius-Parent, 50, rue de Nancy, Tourcoing. 611d

De 19 h. 02, CE SOIR à 6 h. 54, DEMAIN OBSCURCISSEMENT TOTAL DES LUMIÈRES

TOURCOING

LUNDI 22 MARS :

Pharmacies de garde jusque 14 h.: M. Hoche, 4, pl. Notre-Dame et M. Prouvost, 615, r. de Gand.

Eglise Saint-Christophe: à 19 h., veillée des jeunes.

Un écumeur du marché noir

promettait tout ce qu'on voulait, empochait de forts acomptes ...et ne livrait jamais rien !

Raymond Lemaire, 22 ans, 48, rue Raspail, était jadis chômeur. Un beau jour il délaissa le bureau de chômage et se livra au marché noir. Il ne possédait aucun stock, il n'avait aucune connaissance particulière; mais il avait un aplomb imperturbable...

Auprès des trafiqueurs, il promit tout ce qu'on voulut:

— Voules-vous du coton? j'en ai... Voulez-vous de la laine? j'en ai... Voulez-vous du blé? j'en ai...

On lui passa maintes commandes. L'autre exigea des arrhes, empocha la « galette »... et ne livra jamais rien! On évalue à 450.000 fr. le montant des escroqueries ainsi réalisées aux dépens de ces messieurs du marché noir! Mais tant va la cruche à l'eau... Récemment il conclut une affaire de 500 kilos de laine avec une maison lilloise et reçut en acompte une somme de 100.000 francs. Selon son habitude, Raymond Lemaire empocha les cent billets, mais ne livra rien, pour l'excellente raison qu'il ne possédait rien.

Seulement, l'affaire cette fois se gâta. La maison lilloise déposa une plainte, bravant les conséquences qui pourraient s'ensuivre. Et, samedi, l'astucieux Lemaire était arrêté par la brigade judiciaire de Roubaix.

Interrogé, il déclara avoir passé effectivement la commande à un Belge inconnu, à qui il aurait remis une somme de 70.000 fr., les 30.000 autres francs figurant sa « petite commission ». Et il ajouta:

« C'est ce Belge qui a manqué de parole, et non moi... »

Quoi qu'il en soit, il a été mis en état d'arrestation, et sera déféré au parquet sous l'inculpation d'escroqueries.

Les prisonniers rapatriés ont tenu, ce matin, leurs assises au Gymnase

C'est devant une assistance compacte que s'est tenue, ce dimanche, la réunion générale des prisonniers rapatriés, en la salle du Gymnase municipal, sous la présidence de M. R. Lovion, directeur de la Maison du prisonnier, entouré de MM. D. Vandamme, adjoint au maire, représentant l'administration municipale; M. Oughe, directeur de la Maison de Lille; P. Tiberghien, président de la F.S.T., et des membres du bureau.

En ouvrant la séance, M. Lovion plaça cette réunion sous le signe du souvenir, et une minute de silence fut observée par l'assistance.

« Ce souvenir, dit M. Lovion, doit être la force du présent et la richesse de l'avenir, car c'est de lui que doit sortir l'unité française à laquelle travaillent les prisonniers. Que chacun se place devant le but à atteindre et ne marchande pas son effort. La France n'a pas demandé aux prisonniers leur vie en une seule fois; il lui appartient aux prisonniers de la lui donner goutte à goutte jusqu'à ce que soit refaite la grandeur de la patrie. »

M. Oughe parla du « mouvement prisonnier ». Sans vouloir entrer dans des directions précises qu'il appartiendra à M. Masson, commissaire général, de définir lui-même au cours de la grande assemblée de dimanche prochain, à Lille, M. Oughe indiqua les mêmes les principes directeurs de l'action civique et sociale des prisonniers libérés.

« Garder l'esprit des camps d'abord. Avec cet esprit, dans une politique qui sera essentiellement celle de la France, il s'agit de travailler à réaliser une révolution vraiment nationale. Un premier « travail de voirie » s'impose, que les anciens prisonniers mèneront rondement avec leur équipes civiques. Celles-ci se livreront, en outre, à une vaste enquête d'où doivent ressortir les causes qui ont fait échec à la révolution lancée par le Maréchal. Travail social envers les prisonniers, mais surtout envers leurs familles, d'accord avec le « Famille du soldat vourquennois ».

Et comme réalisation immédiate, M. Oughe annonce l'ouverture prochaine d'une « Maison familiale » qui accueillera les femmes de prisonniers et leurs enfants, à qui un repos sera nécessaire pour refaire leur santé ébranlée.

M. Oughe termina en annonçant aussi la naissance d'un bulletin qui sera le trait d'union entre les centres d'entraide du Nord.

La distribution des tickets

SECTEUR 7: école maternelle, rue Kellermann. — Lundi 22: de 8 h. 30 à 9 h. 30: r. Amiens, Arago, Arcole; de 9 h. 30 à 10 h. 30: r. Auber (et cours); de 10 h. 30 à 11 h. 30: r. Archimède, Athènes, appartements Baillie; de 14 à 15 h.: r. de la Baillie; de 15 à 16 h.: r. Basse, Beaumarchais, Carvin, Cassel, Chaptal, Clocher; de 16 à 17 h. 45: r. Cronstandt, Cymbale.

Mardi 23: de 8 h. 30 à 9 h. 30: r. Général-Dampierre, Descartes, Dijon, Duguesclin, Dupleix; de 9 h. 30 à 10 h. 30: r. upuytren (et cours), Fénelon, ch. Fernand-Forest; de 10 h. 30 à 11 h. 30: r. Francis de Pressensé, Gand (66 à 103); de 14 à 15 h.: r. de Gand (104 à la fin); de 15 à 16 h.: cours de la rue de Gand, r. Houchard; de 16 à 17 h.45: rues Ingres, Isly.

Mercredi 24: de 8 h. 30 à 9 h. 30: r. Jean-Bart, Jules-Guesde, Kellermann; de 9 h. 30 à 10 h. 30: r. La Fontaine, La Pérouse; de 10 h. 30 à 11 h.30: r. Madagascar, Madrid, Maraîchers; de 14 à 15 h.: r. de la Malcense (et cours); de 15 à 16 h.: r. Milan, Montaigne, Moscou; de 16 à 17 h. 45: r. Odessa, Pont-Rompu.

Jeudi 25: de 8 h. 30 à 9 h. 30: contour Notre-Dame-de-Lourdes, Phalempins, pl. des Phalempins; de 9 h. 30 à 10 h. 30: r. Prairie (et cours), Racine (et cours); de 10 h. 30 à 11 h. 30: rues Récolte, Riga, Rivoli, Roses, Rossini, Saint-Louis; de 14 à 15 h.: r. Saint-Blaise appartements et cours, Saint-Pétersbourg; de 15 à 16 h.: r. Souvenir, Tonkin, Turgot; de 16 à 17 h. 45: rues Vélodrome et Vichy.

SECTEUR 8: école de garçons, rue des Champs. — Lundi 22: de 8 h. 30 à 9 h. 30: r. Brest, Besançon, Buenos-Ayres, Bruxelles; de 9 h. 30 à 11 h. 30: r. Brun-Pain (et cours); de 14 à 15 h.: contour Abattoir, r. Abattoir, Alexandre-Dumas, Alexandrie; de 15 à 16 h.: r. Champs, Calvaire, Chartres, Canada; de 16 à 17 h.: r. Courses, Coin de Terre, Comines et cours; de 17 à 17 h. 45: r. du Dahomey.

Mardi 23: de 8 h. 30 à 9 h. 30: ch. Denis-Papin, r. Desaix; de 9 h. 30 à 11 h.: r. Fin-de-la-Guerre et cours, Flandres; de 14 à 15 h.: r. Général-Douay, Laharpe; de 15 à 16 h.: r. du Général-Souham, Hippodrome; de 16 à 17 h.: r. Houchard, Jean-Jaurès; de 17 à 17 h. 45: r. Jourdan et cours.

Mercredi 24: de 8 h. 30 à 9 h. 30: r. La Rochefoucauld, Lodi; de 9 h. 30 à 11 h.: r. Latte et cours, Madagascar Marceau; de 14 à 15 h.: r. Maréchal-Bruno, Ney et cours; de 15 à 16 h.: r. Menin et cours, Monge, Montesquieu; de 16 à 17 h. 45: r. Moulin, Nationale et cours.

Jeudi 25: de 8 h. 30 à 9 h. 30: rues Orions, Ostende; de 9 h. 30 à 11 h.: r. Raspail, Roncq et cours; de 14 à 15 h.: r. Repos, Saint-Roch; de 15 à 16 h.: contour Sainte-Anne; de 16 à 17 h. 45: r. Tunis et Venise.

La mission en la paroisse Saint-Blaise

La première semaine de mission s'achève en la paroisse Saint-Blaise. Les paroissiens ont eu à cœur de répondre avec foi à l'appel qui leur était lancé par leur pasteur, M. l'abbé Vernier et les missionnaires, les RR. PP. Lepers et Desmuilier. Pour stimuler leur zèle, le cardinal Liénart prolongea de sa visite à Tourcoing, lundi soir, pour aller jusqu'au Clinquet témoigner de sa sympathie. La réception du cardinal est fixée vers 19 h. 30. Tous les paroissiens voudront laisser au chef vénéré du diocèse une excellente impression en assistant nombreux à l'exercice de la mission.

« Napoléonette »

« Napoléonette » est un conte bleu, amusant, émouvant, garnis et honnête. On peut comparer cette pièce à son illustre devancière : « Madame Sans-Gêne ». Créée au théâtre Sarah-Bernhardt, en 1919, elle connut immédiatement les plus grands succès et eut le rare privilège d'être traduite dans toutes les langues. C'est une bonne fortune pour les amateurs tourquenois que la troupe du Foyer ait pris l'initiative de monter cette œuvre pour son gala de clôture qui aura lieu les dimanches 28 mars, à 14 h. 30, et 4 avril, à 15 h. 30, dans la coquette salle du Foyer Notre-Dame.

Dix-neuf douzaines de paires de bas avaient été volées

QUATRE ARRESTATIONS

Le 3 mars, un vol important était commis dans une bonneterie de la rue de Bradford. Au cours de la nuit, des individus réussissaient à s'introduire dans cette usine, et enlevaient 19 douzaines de paires de bas écrus, valant ensemble, au prix légal, 5.700 fr.

La brigade judiciaire de Roubaix fut chargée de l'affaire et les inspecteurs Olivier et Carlier, sous la direction de M. Théllier, chef de la sûreté de Roubaix, se mirent en campagne. Après une enquête rondement menée, ils apprirent qu'une femme, Raymonde Vanderplancke, 23 ans, ménagère, 194, rue de la Latte, vendait des bas.

Ils opérèrent chez elle une perquisition et découvrirent, en effet, le poste-vrées, en l'occurrence cinq douzaines de paires de bas. Bien qu'ils fussent teints, on n'eut aucune difficulté pour se convaincre qu'ils faisaient partie du lot volé le 3 mars.

Interrogée, Raymonde Vanderplancke déclara qu'ils lui avaient été apportés écrus, par son beau-frère, Louis Klinkenberghe, 18 ans, tisserand, 19, rue de Brest. Il lui avait demandé de les teindre, ce qu'elle avait fait.

Klinkenberghe était peu après mis à son tour sous la serrette. Il ne nia pas avoir, en effet, apporté ces bas chez sa belle-sœur, mais il assura qu'il les avait achetés à un inconnu pour 12.000 fr. Comme étant donnée sa situation modeste, on lui demandait l'origine de cet argent, il finit par avouer fait cette affaire avec la coopération financière de deux amis, André Vandekerkhove, employé, et Jacques Verbruge, 103, rue Houchard.

Cette fable ne résista pas, d'ailleurs, à un interrogatoire plus serré, et finalement, il avoua avoir commis ce cambriolage en compagnie de Vandekerkhove et de Verbruge. Ce dernier étant, paraît-il, l'instigateur de l'affaire.

Une fois les bas volés, ils les portèrent chez Raymonde Vandeplancke, qui s'empressa de les teindre, dans l'espoir assez naïf qu'on ne les reconnaîtrait plus... Ils s'occupèrent ensuite de les écouler et 9 douzaines de paires furent vendues à un inconnu pour 3.000 fr. Trois autres douzaines furent confiées à la flanée de Verbruge, Fernande Leconte, 16 ans, « Jakie », avec mission de les vendre au plus haut prix. Enfin, deux autres douzaines, sur lesquelles la teinture n'avait pas « pris », furent brûlées.

Les habiles policiers récupérèrent donc les cinq douzaines de paires trouvées chez Raymonde Vandeplancke et les trois douzaines confiées à « Jakie ».

Louis Klinkenberge, André Vandekerkhove et les deux femmes ont été mis en état d'arrestation et seront déférés au parquet.

Quant à Verbruge, qui est parti récemment pour le Service rural, on n'a pas encore pu l'appréhender.

Challenge du nombre de Football

MATCHES ELIMINATOIRES

Jeudi 1er avril, à 18 h. 30 (*groupe seniors*) : F. A. B. S. — U. S. T. (Leclercq), au Congo. — U. S N — E. R. T. (Collette), à Neuville. — U.S.C.T. — A. S. T. (Courcelle), au Chêne-Houpline. — A. S. P. T. — E. I. C. (Verbete), rue de Roncq.

Groupe jeunes cadets : A. S. T. — A. I. C. T. (Malfait), aux Orions. — S. M. T. — E. R. T. (Picavet), rue La Fère. — E. I. C. — U. S. N. (Lejeune), au Chêne-Houpline. — U. S. T. — U. S. C. T. (Persyn), rue de Gand.

Jeudi 8, à 18 h. 30 (*groupe juniors*) : F. A. B. S. — A. I. C. T. (Courcelle), au Congo — U. S T — U. O. H. (Picavet), rue de Gand. —E.R.T. — E.I.C. (Lejeune), rue Commandant-Rosset.

Tous les matches ont une durée de 60 minutes; rappelons que les finales de cette intéressante épreuve auront lieu au stade Fromentin le dimanche de Pâques.

VOL DE LAMPES. — Mme Marcelle Leclercq, commerçante, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, s'apprêtait à livrer un jouet de T.S.F. quand elle s'aperçut que deux des lampes y manquaient. En outre, cinq autres lampes avaient disparu de l'étalage.

UN VOL DE LIVRES. — Inculpée de complicité dans un vol de livres, Raymonde Scherrier, 21 ans, domiciliée à la Malcense, 150, rue des Lille, est résidant actuellement à Tourcoing, a été appréhendée par la police.

DÉTOURNEMENT DE MINEURE. — Un jeune homme de Bondues Marcel Justin, 20 ans, a été arrêté pour détournement de mineure. Il sera réintégré à la maison du Buisson, d'où il s'était échappé.

TABAC. — Le brigadier de police Henri Leclercq a trouvé dans la rue deux sacs de tabac belge qu'il a remis au commissariat.

LA PRIÈRE DES JEUNES. — Demain, tous les jeunes de Tourcoing et de sa banlieue s'uniront en une prière commune: le matin à 7 h., aux messes spécialement organisées dans chaque paroisse. A 19 h., en l'église Saint-Christophe, pour une veillée religieuse présidée par S. Em. le cardinal Liénart: cette cérémonie sera strictement réservée aux jeunes gens et jeunes filles.

En participant nombreux à cette journée, ils témoigneront de la volonté de la jeunesse de se dévouer au service du pays et à son redressement.

LES SECOURS EXCEPTIONNELS AUX RABITANTS PRIVÉS DE RESSOURCES. — Paiement pour la première quinzaine de mars au bureau de bienfaisance, lundi 22, de 8 h. 30 à 10 h., numéros impairs: de 10 à 11 h.30, numéros pairs.

UNION FÉDÉRALE DES COMBATTANTS. — Après le dimanche 28, les cotisations seront perçues à domicile avec un supplément de 2 fr. pour frais. Le dimanche 28, de 10 h. à midi Mlle Belosse se tiendra à la disposition des adhérents pour leur fournir tous les renseignements nécessaires pour établir leurs feuilles de contributions. La réunion de commission aura lieu le 28, à 11 h. Un secours sera remis prochainement à domicile aux femmes de prisonniers par les soins du trésorier.

MOUVAUX

SOUPES POPULAIRES. — Les personnes bénéficiant de la gratuité des soupes sont priées de se présenter à la mairie, bureau d'assistance, de 9 à 12 h., et de 14 à 17 h.

Lundi matin: pour les lettres A, B, C; après-midi: Da à Dev; mardi matin: Dh. à Du; après-midi: E à K; mercredi matin: L et M; après-midi: N à Q; jeudi matin: R à U; après-midi, V à Z.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une réunion générale du Comité local d'assistance aux prisonniers de guerre

Dimanche, à 10 h., en la salle des fêtes de l'hôtel de ville, s'est tenue la réunion générale annuelle du comité local d'assistance aux prisonniers de guerre, sous la présidence de M. Albert Bailly, maire, président d'honneur, et de M. Vandenbussche, président actif, entourés du conseil municipal, du comité d'honneur, du comité des dames, de l'Amicale des prisonniers rapatriés et des bienfaiteurs.

M. Sorriaux, secrétaire général de la mairie, secrétaire-trésorier du comité, fit un exposé, vivant et détaillé, de l'activité en 1942. Dans les deux années qui viennent de s'écouler, 20.000 colis ont été expédiés, représentant 80.000 kilos de denrées, et dont la manipulation a nécessité 20.000 heures de travail. Ces chiffres sont un hommage à tous ceux qui ont participé à cette belle œuvre de générosité. Signalons encore l'Arbre de Noël offert aux enfants des prisonniers par le comité et l'Amicale, les colis remis aux veuves de guerre, ainsi que le fonctionnement de l'ouvroir.

M. Sorriaux adressa un hommage mérité à M. Bailly, maire, qui favorise l'œuvre de son pouvoir. M. Vandenbussche s'associa à ces paroles et remercia M. Sorriaux qui, malgré les nombreuses et lourdes charges de sa profession, est un élément essentiel de la bonne marche du comité.

En terminant, il adressa aussi ses remerciements aux dames bénévoles ainsi qu'à tous ceux qui, à des titres divers, permettent au comité de continuer son œuvre.

SYNDICAT HORTICOLE. — Les sociétaires sont invités à rapporter d'urgence au siège, café H. Marescaux, grand'place, les tickets de la carte de jardinage afférente aux plants de pommes de terre et aux engrais.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement pour la première quinzaine de mars, au bureau de postes, lundi 27, de 8 h. 30 à 10 h., nos 1 à 300 et de 10 h. 30 à 12 h., 301 à la fin.

ROUBAIX

LUNDI 22 MARS :

Aujourd'hui : Ste Léa ; demain : St Victorien. — Soleil : 6 h. 54 ; 19 h. 04 — Lune : dernier quartier le 29. — Sapeurs-pompiers : n° d'appel, 303.33. — Pharmacies de garde jusque 14 h. : MM. Dhellemmes, 23, Grand'Place, à Roubaix ; Fourlignie, 163, r. Kléber, à Croix ; Couty, 32, r. de Lille, à Hem, et Turlur, 4 r. du Crétinier, à Wattrelos.

M. Henri Peers

doyen des organistes de France est entré aujourd'hui dans sa 91me année

Notre sympathique et vénéré concitoyen, M. Henri Peers qui, on le sait, est le doyen des organistes de France, est entré aujourd'hui dans sa 91e année. C'est, en effet, le 21 mars 1853, qu'il naquit en notre ville, dont il devait, au cours de sa longue carrière, rehausser le renom artistique, en tant qu'organiste de grand talent que de compositeur fécond de musique religieuse.

Malgré son grand âge, M. Henri Peers tient encore les orgues de l'église Saint-François, sa paroisse, et parfois aussi celles d'autres églises pour certaines cérémonies. C'est ainsi qu'au mois de février, il tint à accompagner aux grandes orgues de Notre-Dame, dont il avait été le titulaire durant de très nombreuses années, une audition en l'honneur de sainte Jeanne d'Arc.

M. Henri Peers est le vénéré aïeul d'une grande et belle famille de musiciens dont plusieurs membres sont organistes en notre ville.

WATTRELOS

Un jeune homme surpris sur le toit d'une usine où il avait volé une demi-pièce de tissu

Il est arrêté ainsi que deux complices

Jeudi, vers 21 h., un coup de téléphone avertissait le commissariat de police qu'un individu avait été aperçu sur le toit d'une usine. Le gardien de la paix Blanchard et le garde auxiliaire Gaffes partirent immédiatement sur les lieux, mais, en cours de route, ils aperçurent l'escarpe, descendu entre temps de sa position surélevée, qui fonçait tête baissée dans leur direction, poursuivi par des cris « Au voleur ! ».

Ils tentèrent de l'arrêter, mais l'autre réussit à les éviter.

Se faisant poursuivants à leur tour, les policiers, plus rapides, le rejoignirent à proximité de la rue du Moulin.

L'homme se laissa arrêter sans résistance. Emmené au poste, il fut interrogé par M. Veevaert, commissaire de police.

Il s'agissait d'un jeune homme de 17 ans, qui fit le récit de l'aventure dont il sortait tout penaud.

Travaillant comme donneur de fils dans cette usine, l'idée lui était venue qu'il pourrait se procurer de l'argent en revendant du tissu qu'il aurait volé.

Il recherchа les complicités de son cousin, Marcel Vandermeersch, 19 ans, demeurant 25, rue de la Carlupère, et d'un jeune homme de 16 ans, tous deux occupés dans le même établissement, et qui acceptèrent ses propositions.

Le jeune garnement projetait de se laisser enfermer dans l'usine à la fin de travail, à 14 h. Il se dissimulerait sur le toit où il accéderait facilement et, à la nuit tombante, il remettrait à ses complices qui l'attendraient à la porte de l'établissement une pièce de tissu avec laquelle ces derniers disparaîtraient aussitôt.

Le « coup » fut décidé pour jeudi.

Ce jour-là donc, le jeune homme se dissimula sur le toit une fois son travail terminé. Vers 16 h., il se laissa glisser par un vasistas dans la salle de tissage de l'établissement, coupa une pièce de tissu en cours de fabrication sur un métier et regagna avec elle sa place au milieu des nefs.

Vers 20 h., le moment où il s'apprêtait à rejoindre ses complices, qu'il fut aperçu. Il abandonna alors son butin — qui consistait en 25 m. de draperie — se laissa glisser le long d'un corde préparée à cet effet par sa descente, et prit la fuite... en direction des agents !...

Ses deux complices, de leur côté, n'avaient pas demandé leur reste et étaient rentrés chez eux, espérant que le silence de leur compagne leur évitait d'être mêlés à cette affaire.

Ce en quoi ils furent déçus, car, inculpés de complicité dans un vol en réunion la nuit, ils ont accompagné leur trop entreprenant camarade au parquet, où ils ont été tous trois déférés.

DEUX ARRESTATIONS POUR VOL A L'USINE. — A la sortie de l'usine où elles travaillent, Simone Vandenbulcke, 20 ans, soigneuse, 96, rue des Fleurs, et une jeune fille de 17 ans, ont été surprises par la concierge, emportant ensemble, dissimulées sous leurs vêtements, 40 bobines et 8 canettes de fibrane, d'un poids de 3 kil. 500.

Conduites devant M. André Veevaert commissaire de police, elles ont été mises en état d'arrestation et déférées au parquet.

LES CARTES DE JARDINAGE. — Distribution de la carte aux jardiniers qui ne l'ont pas encore perçue, à l'annexe de la mairie, lundi 22. La carte d'alimentation de toutes les personnes profitant du jardin devra obligatoirement être présentée. Les titulaires de cartes émises par le Secours national les échangeront contre la nouvelle carte.

Le gérant : EDMOND PERCAL.

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71 Grde-Rue.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 21 mars 1943. — N° 28.

La Messagère

par MAGALI

« Va... s'ils t'ont condamné, ici, moi je sais bien que tu n'as pu rien faire de mal », proféra-t-elle...

Furtive, elle alla racrocher la toile.

..Les circonstances allaient la servir, dès le lendemain, en provoquant des confidences qui, jusqu'ici, lui avaient été refusées.

Elle procédait à sa toilette, vers sept heures, lorsque le bruit d'une voix sèche et coupante l'attira à sa fenêtre.

C'était Stane, aux prises avec un paysan en blouse qui se tenait au bas du perron dans une attitude humble et suppliante.

En costume de cheval, prêt à sortir pour son habituelle promenade matinale, une badine à la main, le jeune homme semblait impatienté par l'insistance de son visiteur qu'il bousculait sans ménagement.

Béatrix entendit : « Mon fils malade... la mévente... vous ne pouvez pas faire ça, monsieur Stane ?...»

« Bon ! se dit Béatrix, indignée, parlons que c'est encore l'huissier de Savary qui aura fait des siennes... Sur les ordres de Stane, naturellement. »

Impulsivement, elle dégringola l'escalier et se précipita au dehors.

— Inutile ! coupa le timbre antipathique du neveu. M. le baron s'oppose à tout nouveau délai. Il n'y a plus rien à faire... Tant pis pour vous !

Un affolement passa sur la face ravinée du pauvre homme.

A ce moment, il aperçut Béatrix qui émergeait sur le perron, le visage interrogateur.

Dans son désarroi, il joignit les mains, tournant vers elle une face angoissée.

— Mademoiselle... je vous en prie, intercédez pour moi !... Ce n'est pas notre faute... Mon fils est alité depuis six mois avec le bras dans le plâtre...

— Qu'est-ce que c'est ? demanda Béatrix à Stane, qui, du bout de sa badine, époussetait son souliier d'un air excédé.

— Toujours la même chanson, brusqua le jeune homme en haussant les épaules. Ils attendent pour s'émouvoir que l'huissier vienne apposer chez eux l'ordre de vente... Je vous l'ai dit, c'est trop tard ! jeta-t-il sèchement au bonhomme.

— Donnez-moi un mois seulement, monsieur Stane... Un mois !... Et peut-être...

L'homme pleurait presque, maniant gauchement un vieux feutre entre ses gros doigts cordés de veines.

— Pff ! persifla Stane, il y a un an que vous me répétez la même chose...

— Mais vous savez bien, monsieur... Il y a eu la mévente... Et puis... le fils qui s'est laissé prendre le bras dans la batteuse.

— Faliait pas qu'il y aille ! formula Stane vertement.

— Voyons, intervint doucement Béatrix, vous ne pouvez vraiment pas accorder à ce pauvre homme quelques jours de répit ?

— Eh ! il en sera de même, au bout de ces quelques jours... Ils ne peuvent pas se relever... ils n'y arriveront pas...

— Aidez-les ?

Le jeune homme coula un regard ironique à son interlocutrice :

— Vous êtes charmante, mademoiselle... mais vous n'entendez rien à la direction d'un domaine !... Quant à toi, Lieutard... ouste ! Débarrasse-moi ces lieux... Tu ne pences pas que je vais attendre que tu aies apitoyé toute la maison par tes jérémiades ?

Menaçant, il s'avançait vers le paysan qu'il fit reculer ainsi dans l'allée.

L'homme s'en fut, les épaules basses.

Béatrix était indignée.

— Vous n'avez pas de pitié ! C'est honteux ! s'exclama-t-elle en le fixant de ses yeux pleins de flamme. Je vous trouve odieux !

Il essaya de lui saisir la main, badinant :

— Tiens ! tiens !... La colère vous va comme un gant, chère et douce demoiselle !... Kss !... Kss !... Voyez-moi ces regards brûlants !... Ces joues animées... ces lèvres frémissantes...

Elle lui jeta, dans la figure :

— Vous êtes un monstre !

Et, tandis qu'il la poursuivait de son rire moqueur, tournant vivement les talons, elle remonta vers sa chambre.

(A suivre).

HALLUIN

Distribution des feuilles de rationnement

A la mairie (salle de musique) : Jeudi 25 mars : de 8 h. 30 à 9 h. 30, No 1 à 400 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 401 à 800 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 801 à 1.300 ; de 14 à 15 h., 1.201 à 1.600 ; de 15 à 16 h., 1.601 à 3.000 ; de 16 à 17 h., 3.001 à 3.600.

Vendredi 26 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 3.601 à 3.000 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 3.001 à 3.400 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 3.401 à 3.800 ; de 14 à 15 h., 3.801 à 4.200 ; de 15 à 16 h., 4.201 à 4.600 ; de 16 à 17 h., 4.601 à 5.300.

Samedi 27 : de 8 h. 30 à 11 h. 30, cultivateurs-producteurs titulaires de la carte C. F. (Bureaux fermés).

Lundi 29 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 5.301 à 5.600 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 5.601 à 6.000 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 6.001 à 6.400 ; de 14 à 15 h., 6.401 à 6.800 ; de 15 à 16 h., 6.801 à 7.200 ; de 16 à 17 h., 7.201 à 7.800.

Mardi 30 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 7.801 à 8.200 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 8.201 à 8.600 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 8.601 à 9.000 ; de 14 à 15 h., 9.001 à 9.400 ; de 15 à 16 h., 9.401 à 9.800 ; de 16 à 17 h., 9.801 à 10.400.

Mercredi 31 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 10.401 à 10.800 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 10.801 à 11.200 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 11.201 à 11.6000 ; de 14 à 15 h., 11.601 à 12.000 ; de 15 à 16 h., 12.001 à 12.4000 ; de 16 à 17 h., 12.401 et plus.

Jeudi 1er avril : retardataires et titulaires de régimes spéciaux.

Le savon supplémentaire pour professions salissantes sera délivré du 1er au 3 avril, sur présentation d'un certificat d'emploi portant la profession exacte.

CARTES DE JARDINAGE. — Distribution à la mairie (*salle de musique*) : Lundi 22 : de 9 à 11 h. 30, pour les noms commençant par les lettres A, B et C ; de 14 à 17 h. 30, D. — Mardi 23 : de 9 à 11 h.30, E à L ; de 14 à 17 h. 30, M à U. — Mercredi 24 : de 9 à 11 h. 30, pour les noms commençant par les lettres V à Z.

Les intéressés devront se munir des cartes d'alimentation de toutes les personnes bénéficiant du jardin. Les titulaires des cartes de jardinage délivrées par le Secours national sont tenus de les apporter.

BONDUES

LA CARTE DE JARDINAGE. — Distribution aux retardataires, demain lundi, à la mairie, pour les noms commençant par les lettres A à E; mardi: F à L; mercredi: M à R; jeudi: S à Z. Se munir des cartes d'alimentation des personnes figurant sur les demandes.

COIN DE TERRE. — Les sociétaires en possession des tickets A1 et A2 engrais de la carte de jardinage sont prié de les remettre au siège lundi 22, de 17 à 19 h.

QUESNOY-SUR-DEULE

DEUX ENFANTS VOLAIENT. — Vendredi, les gendarmes recevaient une plainte de M. Louis Schoutteten demeurant au hameau de la Belle-Promenade. Il leur déclara qu'en rangeant du linge dans une armoire, il avait constaté la disparition d'une somme de 350 fr. Au cours d'une enquête, les gendarmes apprirent que des enfants fréquentant la maison Schoutteten, âgés respectivement de 13 et 11 ans, avaient effectué divers achats dans certains magasins de la commune. Ils les interrogèrent et après de nombreuses réticences, les enfants avouèrent leur vol. Ils avaient dérobé l'argent dans un portefeuille et